


VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

Siège social : 30 bis, rue du Bailly
93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS
 2. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
 3. RAPPORT FINANCIER
 4. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
 - Principaux actionnaires
 - Opérations afférentes aux actions de la société
 - Achat par la société de ses propres actions
 - Opérations sur titres des dirigeants
 - Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique
 - Franchissement de seuil
 - Droit de vote
 - Divers
 - Evolution du cours de bourse
 - Membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes
 5. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
 6. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2011
 7. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE
 8. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
 9. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- 

1 COMPTES ANNUELS

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 133 225	947 306	185 919	278 878	- 92 959
Concessions, brevets, droits similaires	2 339 326	1 501 120	838 206	679 999	158 207
Fonds commercial	1 357 696	692 780	664 916	664 916	
Autres immobilisations incorporelles	116 521	89 561	26 960	29 328	- 2 368
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	15 348		15 348	3 150	12 198
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 861	77 861			
Autres immobilisations corporelles	1 029 287	886 211	143 076	162 182	- 19 106
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	6 883		6 883		6 883
Autres immobilisations financières	95 802		95 802	95 002	800
TOTAL (I)	6 171 949	4 194 839	1 977 110	1 913 455	63 655
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	513 959		513 959	371 618	142 341
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	257 631	209 916	47 715	39 029	8 686
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 840 591	27 955	1 812 636	2 169 621	- 356 985
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	14 140		14 140	7 816	6 324
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 025		31 025	78 814	- 47 789
. Autres	488 065	478 292	9 773	141 775	- 132 002
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 028 205		1 028 205	876 323	151 882
Charges constatées d'avance	93 023		93 023	139 603	- 46 580
TOTAL (II)	4 266 638	716 164	3 550 474	3 824 598	- 274 124
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 438 587	4 911 002	5 527 585	5 738 053	- 210 468

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 672 677)	672 677	672 677	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 424 782	1 424 782	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	68 611	68 611	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	85 295	450 006	- 364 711
Report à nouveau	3	3	
Résultat de l'exercice	154 681	-364 711	519 392
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 406 048	2 251 367	154 681
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	17 000	19 500	- 2 500
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	17 000	19 500	- 2 500
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	269 948	565 633	- 295 685
. Découverts, concours bancaires	1 049	1 049	
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 918	61 610	- 59 692
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	358		358
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 733	648 649	- 48 916
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	316 784	172 099	144 685
. Organismes sociaux	339 270	293 123	46 147
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	304 526	346 653	- 42 127
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	92 041	74 749	17 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 479	160 514	- 146 035
Produits constatés d'avance	1 164 431	1 143 106	21 325
TOTAL (IV)	3 104 537	3 467 185	- 362 648
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 527 585	5 738 053	- 210 468

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation	%

	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	28 187	17 838	28 187	30 102	- 1 915	-6,36
Production vendue biens	2 606 188	907 740	2 606 188	1 862 731	743 457	39,91
Production vendue services	4 263 501	78 089	4 263 942	3 881 472	382 470	9,85
Chiffres d'affaires Nets	5 894 651	1 003 667	6 898 318	5 774 304	1 124 014	19,47

Production stockée						
Production immobilisée			262 259	246 847	15 412	6,24
Subventions d'exploitation reçues			1 000	1 500	- 500	-33,33
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			74 050	116 061	- 42 011	-36,20
Autres produits			1 867	226	1 641	726,11
Total des produits d'exploitation			7 237 494	6 138 938	1 098 556	17,89
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			28 887	18 872	10 015	53,07
Variation de stock (marchandises)			-8 686	-939	- 7 747	825,03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 636 973	1 065 392	571 581	53,65
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-142 341	200 481	- 342 822	171,00
Autres achats et charges externes			1 858 430	1 641 340	217 090	13,23
Impôts, taxes et versements assimilés			134 793	121 588	13 205	10,86
Salaires et traitements			2 125 947	1 843 898	282 049	15,30
Charges sociales			958 572	793 241	165 331	20,84
Dotations aux amortissements sur immobilisations			496 500	651 393	- 154 893	-23,78
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 543	22 257	- 17 714	-79,59
Dotations aux provisions pour risques et charges				2 500	- 2 500	-100
Autres charges			54 021	96 821	- 42 800	-44,21
Total des charges d'exploitation			7 147 637	6 456 845	690 792	10,70
RESULTAT EXPLOITATION			89 857	-317 907	407 764	128,27
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			5 176	3 638	1 538	42,28
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés				54 771	- 54 771	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 317 878	-1 317 878	-100
Différences positives de change			2 016	1 588	428	26,95
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 005	354	1 651	466,38
Total des produits financiers			9 197	1 378 228	-1 369 031	-99,33
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			19 218	26 563	- 7 345	-27,65
Différences négatives de change			524	1 508	- 984	-65,25
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			19 742	28 071	- 8 329	-29,67
RESULTAT FINANCIER			-10 544	1 350 157	-1 360 701	100,78
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			79 313	1 032 250	- 952 937	-92,32

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	556 441	1 358	555 083	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		550 251	- 550 251	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	556 441	551 609	4 832	0,88
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 781	80 693	- 77 912	-96,55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 867 878	-1 867 878	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	478 292		478 292	N/S
Total des charges exceptionnelles	481 073	1 948 570	-1 467 497	-75,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	75 368	-1 396 961	1 472 329	105,40

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation	%
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	7 803 132	8 068 776	- 265 644	-3,29
Total des charges	7 648 452	8 433 487	- 785 035	-9,31
RESULTAT NET	154 681	-364 711	519 392	142,41
Dont Crédit-bail mobilier	41 988	43 085	- 1 097	-2,55
Dont Crédit-bail immobilier				

Tableau de flux de trésorerie

	Au 31/12/2011 (12 mois)	Au 31/12/2010 (12 mois)
Résultat net	154 681	- 364 711
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	922 567	- 730 319
- Variation des impôts différés		
- Autres produits et charges calculés		
- Plus et moins values de cession		1 317 627
Capacité d'autofinancement (A)	1 077 248	222 597
Variation du BFR lié à l'activité (B)	- 69 980	327 790
Flux de trésorerie généré par l'activité (C)=(A+B)	1 007 268	550 387
Acquisition d'immo corp et incorp	- 555 621	- 573 483
Cessions d'immobilisations corp et incorp	3 604	
Décaissements liés à l'acquisition d'immo financières	- 8 700	- 7 093
Encaissements liés aux cessions d'immo financières	1 017	575 643
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (D)	- 559 700	- 4 933
Augmentation de capital		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts	- 295 686	- 203 637
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (E)	- 295 686	- 203 637
Variation de trésorerie nette (C+D+E)	151 882	341 817
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	876 323	534 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	1 028 205	876 323

TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Nature des Indications / Périodes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	672 677	672 677	672 677	686 107	686 107
b) Nombre d'actions émises	4 204 229	4 204 229	4 204 229	4 288 170	4 288 170
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6 898 318	5 774 304	5 978 936	7 566 908	7 367 826
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 077 247	-1 095 029	612 928	997 569	678 527
c) Impôt sur les bénéfices				3 419	-85 172
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 077 247	-1 095 029	612 928	994 150	763 699
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	154 681	-364 711	-516 659	558 961	1 019 244
f) Montants des bénéfices distribués			210 211	588 592	
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.26	-0.26	0.15	0.23	0.18
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0.04	-0.09	-0.12	0.13	0.24
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	43	42	40	41	42
b) Montant de la masse salariale	2 125 947	1 843 897	1 877 857	2 083 652	1 851 700
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	958 572	793 241	930 891	1 010 612	840 324

Annexe aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 527 584,51 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 154 680,68 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2012 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont établis et présentés conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général, et en conformité avec les dispositions du Code du Commerce (articles L123-12 à L123-38) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- les logiciels acquis par la société : ceux destinés à l'usage interne,
- les logiciels créés ou en cours de développement et répondant aux critères requis pour leur activation.
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être produit et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service et conformément à la durée de vie probable. Les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont amortis sur l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
Logiciels acquis ou créés	3
Frais de développement	3 à 5
Les brevets	3 à 15

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaires et dégressives, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3
- Agencements, installations	10
- Matériel de transport	3
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

(d) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

(e) Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable : cette valeur d'inventaire est déterminée en fonction des difficultés ou risques de recouvrement auxquels ces créances sont susceptibles de donner lieu.

(f) Risque de change

Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose la société est quasi inexistant.

(g) Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan (à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents). Au 31 décembre 2011, aucun écart de conversion n'est à constater au bilan.

(h) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels :

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

Prestations de services :

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Néant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Suite à un arrêt rendu le 17 avril 2011 par la cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE, la société VISIODENT a eu gain de cause dans un contentieux commercial opposant la société à un fournisseur.
La société VISIODENT percevra une indemnité de 478 k€ dont le règlement s'étalera sur 10 ans.
Un produit exceptionnel et une créance du même montant ont été reconnus dans les comptes au 30 juin 2011.
Néanmoins, compte tenu du fort risque de non recouvrabilité de cette créance suite à la mise en liquidation judiciaire du fournisseur en décembre 2011, la créance a été dépréciée en totalité.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2008, 2009 et 2010, et s'est soldé par l'absence de redressement.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Actif immobilisé – Valeurs Brutes

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en notes (a) à (c), se présente comme suit :

Rubriques	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice 2011	Augmentations	Diminutions	Valeurs brute à la clôture de l'exercice 2011
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	1 133 225			1 133 225
. Fonds de commerce	1 357 697			1 357 697
. Autres immobilisations incorporelles	1 948 247	526 097	3 150	2 471 194
	4 439 169	526 097	3 150	4 962 116
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	531 801	7 155		538 956
. Matériel de transport	633	152	454	331
. Matériel et mobilier de bureau	467 782	22 218		490 000
. Avances et acomptes	0			0
	1 078 077	29 524	454	1 107 147
<u>Immobilisations financières</u>				
. Participations financières	0			0
. Prêts au personnel	0	7 900	1 017	6 883
. Dépôts et cautionnements	95 002	800		95 802
	95 002	8 700	1 017	102 685
<u>TOTAL</u>	5 612 248	564 321	4 621	6 171 948

Frais d'établissements, de recherche et de développement

Ce poste correspond aux frais de développement engagés en 2007 et 2008 pour la création de 2 nouveaux produits. Ces coûts sont constitués du cumul de la masse salariale relative au personnel affecté au développement de ces produits et à la sous-traitance directe sur ces développements.

Fonds de commerce :

Le fonds de commerce de VISIODENT correspond :

- à la valeur du fonds après fusion réalisée le 1er décembre 1995 avec la société DENTAL TECHNOLOGIE. Cette société était celle qui détenait le fonds de commerce historique de VISIODENT pour un montant de 203.063 €.
- à la valeur du fonds de commerce de Visio Technologies SARL (comprenant les marques GESDENT et STADENT) qui a été intégrée dans VISIODENT SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Visio Technologies SARL dans VISIODENT SA en 2002 pour un montant de 1.154.632 €.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

- Frais engagés pour les dépôts de brevets : ces frais correspondent essentiellement à des honoraires d'avocat.
- Logiciels divers acquis et utilisés en interne
- Logiciels développés en interne : La société commercialise des logiciels qui sont développés en interne. Les coûts engagés durant l'exercice pour améliorer les logiciels et développer de nouvelle fonctionnalité sont activés et amortis sur une durée de 3 ans. Ces coûts correspondent à la masse salariale des développeurs et à de la sous-traitance

Actif immobilisé – Amortissements

Les mouvements des amortissements des immobilisations (hors amortissements dérogatoires) calculés selon les méthodes décrites en notes (a) à (c), se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2011	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2011
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	854 347	92 959		947 306
. Fonds de commerce				
. Autres immobilisations incorporelles	1 235 771	335 696	786	1 590 681
	2 090 118	448 655	786	2 537 987
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	423 002	19 649		442 651
. Matériel de transport	633	120	454	298
. Matériel et mobilier de bureau	414 400	28 861		443 262
	915 896	48 630	454	964 072
TOTAL	3 006 014	497 285	1 240	3 502 059

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
. Prêts au personnel	6 883	6 350	533
. Dépôts et cautionnements	95 802		95 802
	102 685	6 350	96 335
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
. Créances clients et comptes rattachés	1 840 591	1 807 348	33 243
. Créances fiscales et sociales	45 165	45 165	
. Groupe et associés			
. Débiteurs divers	488 065	488 065	
. Charges constatées d'avance	93 023	93 023	
	2 466 844	2 433 601	33243
TOTAL	2 569 529	2 439 951	129 578

Dettes	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, dont :			
. à moins d'un an à l'origine	1 049	1 049	
. à plus d'un an à l'origine	269 948	239 948	30 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 733	599 733	
Dettes fiscales et sociales	1 052 621	1 052 621	
Autres dettes	14 837	14 837	
Groupe et associés	1 918	1 918	
Produits constatés d'avance	1 164 431	1 164 431	
TOTAL	3 104 537	3 074 537	30 000

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés exclusivement du chiffre d'affaires des contrats de maintenance dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 1 164 431 euros au 31 décembre 2011.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 93 023 euros au 31 décembre 2011.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2011, le capital social est composé de 4 204 229 actions d'une valeur nominale de 0.16 €.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 204 229	0.16	672 676
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 204 229	0.16	672 676

Trois plans d'options de souscription d'action ont été mis en place :

Le premier le 14 juin 1999 :

Nombre d'options : 50 000

Prix d'exercice : 3,45 €

Date limite d'exercice : 14 juin 2004

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le deuxième le 25 juin 1999 :

Nombre d'options : 51 000

Prix d'exercice : 3,43 €

Date limite d'exercice : 25 juin 2004

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 25 juin 2004.

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le troisième le 26 juillet 2002 :

Nombre d'options : 20 000

Prix d'exercice : 1,17 €

Date limite d'exercice : 27 juillet 2007 avec une période de blocage de deux ans.

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 27 juillet 2006.

Une option a été exercée dans le cadre de ce plan pour un total de 5 000 actions nouvelles.

L'ensemble des options de ce plan ont été exercées.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Mouvements des titres	En début de période	Affectation résultat N-1	Augmentation	Diminution	En fin de période
Capital social	672 677				672 677
Prime d'émission	1 424 782				1 424 782
Réserve légale	68 611				68 611
Autres réserves	450 005	-364 711			85 295
Report à nouveau	3				3
Résultat de l'exercice	-364 711	364 711	154 681	0	154 681
Titres en fin d'exercice	2 251 367	0	154 681	0	2 406 049

ETAT DES PROVISIONS

Les mouvements des provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice 2011	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice 2011
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
. Provision pour litiges	19 500		2 500	17 000
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	692 780			692 780
. Provision pour titres de participation	0			0
. Provision pour créances rattachées				
. Provision pour stock	209 916			209 916
. Provision pour clients	77 681	4 542	54 268	27 955
. Provision pour débiteurs divers		478 292		478 292
total	999 877	482 834	56 768	1 425 943

Provision pour dépréciation du fonds de commerce

Au 31 décembre 2004, compte tenu de l'évolution du portefeuille clients relatif aux marques GESDENT et STADENT, il avait été décidé de déprécier le fonds de commerce lié à ces marques pour un montant total de 692 780 euros soit 60% de la valeur d'achat.

Cette dépréciation a été calculée sur la base des clients hors maintenance ou «en sommeil» (clients qui ont vendu leur cabinet, n'exercent plus ou sont passés à la concurrence).

En raison du nombre de clients sous contrat au 31 décembre 2011, aucune provision supplémentaire n'a été constatée.

ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES AVOIRS A ETABLIR

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 049
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	139 081
Dettes fiscales & sociales	531 236
Clients avoir à établir	1 381
Autres dettes	0
TOTAL	672 747

ETAT DES PRODUITS ET DES AVOIRS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Clients	14 971
Fiscales et sociales	24 148
Banque - intérêts à recevoir	4 049
TOTAL	43 168

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*Ventilation du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2011	Taux	Montant HT 2010	Taux
Ventes de marchandises	28 187	0,41 %	30 905	0,54 %
Ventes de produits finis	2 627 114	38,08 %	1 900 168	32,91 %
Prestations de services	4 201 874	60,91 %	3 865 363	66,94 %
Produits des activités annexes	62 068	0,90 %	16 109	0,28 %
Rabais, remises & ristournes accordés	- 20 925	-0,30 %	-38 240	-0,66 %
TOTAL	6 898 318	100 %	5 774 305	100,00 %

La ventilation géographique du chiffre d'affaires peut être analysée comme suit :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2011	Taux	Montant HT 2010	Taux
France	5 894 651	85,45 %	4 848 729	83,97 %
Export	1 003 667	14,55 %	925 576	16,03 %
TOTAL	6 898 318	100,00%	5 774 305	100,00%

Détermination du résultat exceptionnel = 75 368E

Nature	Montant HT
Indemnité litige commercial à percevoir	467 092
Financement OSEO	85 000
Divers	4 349
Total des produits exceptionnels	556 441
Dépréciation indemnité litige commercial	478 292
Divers	2 781
Total des charges exceptionnelles	481 073
TOTAL	75 368

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2011, les dirigeants ont perçus les rémunérations suivantes :

	Salaires bruts
Monsieur Michel OHNONA, Président Directeur Général	205 179 €
Monsieur Jacques SEBAG, Directeur Général Délégué	247 478 €

Situation fiscale latente

Nature des éléments	Bases			Impôts		
	A l'ouverture de l'exercice 2011	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice 2011	A l'ouverture de l'exercice 2011 Créances (dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice 2011 Créances (dettes)
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :						
. Organic	8 815	2 481	11 296	2 938	827	3 765
. Déficit reportables	437 679	(175 157)	262 522	145 893	(58 386)	87 507
TOTAUX	446 494	(172 676)	273 818	148 831	(57 559)	91 272

Un taux d'impôt de 33,33 % a été retenu pour le calcul de la situation fiscale latente.

Honoraires commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés sur l'exercice au titre du contrôle légal se sont élevés à 15 K€.

Indemnités de départ à la retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables du calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 2005,

Au 31 décembre 2011, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour la société VISIODENT SA et s'élève 202 545 €uros.

Effectifs moyens

L'effectif moyen de l'entreprise se décompose de la façon suivante :

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	18
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	24
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	1
TOTAL	43

Engagements financiers

Engagements donnés :

Néant.

Engagements reçus :

Néant.

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			57 505	57 505
Montants de l'exercice			41 212	41 212
<i>Sous-total</i>			98 717	98 717

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			29 823	29 823
Entre 1 et 5 ans			8 192	8 192
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>			38 015	38 015

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			557	557
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>			<i>2 548</i>	<i>2 548</i>

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<i>TOTAL</i>			<i>139 280</i>	<i>139 280</i>

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			142 315	142 315
Cumuls des dotations antérieures			26 602	26 602
Dotations de l'exercice			27 036	27 036
<i>Valeur nette comptable</i>			<i>88 677</i>	<i>88 677</i>

2 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

2.1 responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Michel OHNONA
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

Monsieur Jacques SEBAG
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

2.2 attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA
Président directeur général

Jacques SEBAG
Directeur général délégué

3 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

1. MARCHE DES AFFAIRES

1.1 Situation de la société :

La société a réalisé une année de recentrage sur son activité logiciels et services et a de plus rajouté des produits à son catalogue en particulier en radiologie numérique.

Ces différentes activités ont permis de faire progresser le chiffre d'affaires d'environ 20% et de ramener la société aux bénéfices.

La société peut donc envisager sereinement les développements à venir .

1.2 Progrès réalisés :

Les progrès réalisés ont consisté principalement à la mise au point du nouveau logiciel Visident ligne 500 qui va constituer l'armature des développements de services associés du type vente en ligne associée à la gestion des stocks et traçabilité.

1.3 Difficultés rencontrées :

Les difficultés consistent aujourd'hui à faire migrer les clients sur le nouveau logiciel et à faire changer les habitudes des praticiens.

Mais les nouveaux clients sont beaucoup plus séduits par l'ergonomie de celui-ci et franchissent beaucoup plus facilement le pas pour y venir.

2. RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2011 ressort à 6.898.318 Euros contre 5.774.304 € en 2010, soit une diminution de 19,47 %.

La structure du chiffre d'affaires est ainsi constituée :

- Vente de services :		4 263 942 €
dont progiciel Visident :	496 688 €	
dont maintenance Visident :	3 548 728 €	
dont service Visident et divers :	218 526 €	
- Vente de marchandises et de produits finis :		2 634 376 €
dont vente de matériel informatique :	10 350 €	
dont vente de service d'imagerie :	2 624 026 €	

Le chiffre d'affaires à l'exportation : 1 003 561 €

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- 61.81 % pour les logiciels, services et maintenances (67,22 % en 2010)
- 38.04 % pour les ventes d'imagerie (contre 32,26 %)
- 0.15 % pour le matériel informatique (contre 0,52 % en 2010)

Le taux de marge brute est passé de 77,79% en 2010 à 78.05 % en 2011.

Parallèlement, sur l'ensemble de l'exercice les charges d'exploitation ont augmenté de 10,70 %, passant de 6.456.845 € en 2010 à 7.147.637 € en 2011.

Les postes qui ont le plus fortement augmenté sont :

- ✓ Les achats de matières premières et autres approvisionnement (+53 %)
- ✓ Les autres achats et les charges externes (+13,23 %)
- ✓ Les salaires et charges sociales (respectivement +15,30 % et +20,84 %)

Il en ressort un résultat d'exploitation positif de 89.857 € en 2011 contre une perte d'exploitation de 317.907 € en 2010.

Compte tenu de la perte financière de 10.544 €, le bénéfice courant avant impôts s'établit à 79.313 € en 2011.

Compte tenu d'un profit exceptionnel de 75.368 €, le bénéfice de l'exercice ressort à 154.680,68 € en 2011 contre une perte de 364.711,03 € au 31 décembre 2010.

A la suite d'un arrêt rendu le 17 avril 2011 par la cour d'Appel d'Aix en Provence, la société VISIODENT a eu gain de cause dans un contentieux commercial opposant la société à un fournisseur. La société percevra une indemnité de 478 k€ dont le règlement s'étalera sur 10 ans. Un produit exceptionnel et une créance du même montant ont été reconnus dans les comptes au 30 juin 2011. Néanmoins, compte tenu du fort risque de non recouvrabilité de cette créance suite à la mise en liquidation judiciaire du fournisseur en décembre 2011, la créance a été dépréciée en totalité.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2008, 2009 et 2010, et s'est soldé par l'absence de redressement.

3. ACTIVITE DE VISIODENT EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT au COURS DE L'EXERCICE 2011

L'activité de Visiodent en matière de recherche et développement a consisté principalement à faire aboutir le projet de nouveau logiciel ligne 500 qui a nécessité un important effort sur l'ensemble de l'année et a nécessité des ressources importantes tant en interne qu'en sous-traitance.

Les autres chantiers de R et D ont porté sur l'amélioration des logiciels existant tant Visiodent sur PC que Gesdent sous Mac.

Il y a eu en outre la mise au point de nouveaux services comme le télé secrétariat et les liens avec iPhone pour favoriser de nouvelles sources de revenus récurrents. Ici aussi cela a nécessité des ressources en interne ainsi qu'en sous-traitance.

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT

Les emprunts et dettes financières ont diminué sur l'exercice. Ils représentent 269.947 € à la clôture de l'exercice 2011 contre 565.633 € en 2010. Ils se décomposent de la manière suivante :

- ✓ Emprunt à court terme au taux de 4,8 % : 64.947 €
- ✓ Emprunt à court terme (taux Euribor 3 mois, soit 1,67 % l'an) : 115.000 €
- ✓ Emprunt à long terme (taux Euribor 3 mois, soit 1,67 % l'an) : 90.000 €

L'endettement global diminue de 52 %, au cours de l'exercice 2011.

Les ratios clés d'endettement : endettement sur capitaux propres, endettement sur chiffre d'affaires :

- sur capitaux propres : $269.947 / 2\ 251\ 367 = 11,90 \%$
- sur chiffre d'affaires : $269.947 / 6.898.318 = 3,90 \%$

5. GESTION DES RISQUES

5.1 Risques clients

La société a une clientèle qui se répartit entre les chirurgiens-dentistes (ventes directes) et le réseau de distributeurs (ventes indirectes).

En direct, la société gère les contrats de maintenance des progiciels Visiodent .
Le réseau de distributeurs prend en charge les ventes de progiciels et les systèmes d'imagerie.

En tenant compte de ces paramètres, le chiffre d'affaires pour la France se répartit comme suit :

- 56% : ventes directes
- 44% : ventes indirectes (par distributeurs)
- Le paiement par les chirurgiens-dentistes se fait comptant ou par prélèvement automatique et ce pour 40% de nos clients. La société ne travaille qu'avec des

distributeurs couverts par des assurances-crédit (SFAC), pour ceux qui ne sont pas couverts par ces assurances, le paiement se fait comptant.

Ainsi, le risque présenté par les clients de la société est quasiment inexistant.

5.2 Risques fournisseurs

Visiodent est son propre fournisseur en matière de progiciels (puisque élaborés en interne) ; le risque dans ce domaine n'existe pas.

Du fait de son statut de fabricant de radiologie numérique, la société fait appel à de nouveaux fournisseurs. Le risque, quant au système RSV est lié aux différents interlocuteurs qui interviennent dans la chaîne de fabrication.

Toutefois, les quantités stockées laissent une latitude d'approvisionnement de près de quatre mois.

Ce délai est suffisant, en cas de défaillance d'un des intervenants, pour permettre à la société de trouver de nouveaux interlocuteurs.

Nous avons deux fournisseurs pour les caméras intra orales et un fournisseur pour les panoramiques numériques.

Enfin, la société ne subit aucune dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs de matériel informatique puisqu'elle réalise ses achats dans un secteur extrêmement concurrentiel avec des fournitures à faible valeur ajoutée. Ils peuvent être remplacés sans difficulté.

Le délai moyen de règlement des fournisseurs varie entre 45 jours et 60 jours fin de mois.

5.3 Risques de marché

- Risques de taux

L'endettement long terme du Groupe est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois. Le Groupe Visiodent n'utilise aucun instrument pour se protéger contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'évolution d'un point de ce taux a un impact de l'ordre de moins de 1.500 Euros annuels sur les charges financières compte tenu de l'endettement long terme du Groupe à la clôture de l'exercice.

- Risques de change

L'essentiel des achats et des ventes s'effectuant en euros, le risque de change est quasi inexistant pour la société. Le taux du dollar est favorable pour nos achats à l'étranger. De

plus pour tous nos achats en dollar, nous achetons nos devises à terme pour pouvoir fixer nos prix de vente de façon définitive.

5.4 Risques juridiques

La société a désormais une activité de fabrication en matière de radiologie et est exposée de ce fait aux risques juridiques inhérents à cette activité. L'assurance des risques les plus importants permet de limiter les effets en terme de coût éventuel.

Enfin, nos produits sont homologués et conformes à la législation en matière de santé publique et nos droits sont correctement protégés sur le marché mondial.

5.5 Risques pays

néant

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir semblent intéressantes avec le développement du logiciel ligne 500 et surtout la partie gestion de stock et traçabilité.

Cette partie devrait être couplée à un module de commande en ligne de produits dentaires dont le développement a commencé et qui devrait voir le jour fin 2012.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2012

Depuis le 1^{er} janvier 2012 la situation économique mondiale de crise à laquelle s'ajoute l'attentisme dû aux élections présidentielles et législatives en France ne favorisent pas le climat des affaires mais les perspectives d'avenir ne devraient pas être impactées par cette situation conjoncturelle.

8. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de *l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce*, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

L'effectif au 31 décembre 2011 est de 43 personnes dont 20 cadres et 23 employés.

Au cours de l'exercice nous avons procédé à une embauche en CDI pour le service comptabilité et a eu une embauche en CDD pour accroissement de l'activité. En outre, il y a un licenciement.

Compte tenu de la loi sur les 35 heures, la durée du temps de travail a été aménagée depuis octobre 2001, puis réaménagée à la suite d'un avenant en 2006 de la façon suivante :

Le personnel cadre et le personnel non cadre effectuent 37 heures par semaine et ont 12 jours de récupération sur l'année.

Nous avons toujours un cas d'absentéisme (congés maladie depuis plus d'un an).

Egalité entre hommes et femmes : la société emploie 11 femmes dont 5 sont cadres ce qui représente un quart de l'effectif cadre et 6 non cadres. A poste équivalent et diplôme équivalent, les salaires sont identiques.

Emploi des handicapés : Néant

b) Informations environnementales :

L'activité de notre société étant essentiellement le développement et l'édition de logiciels ainsi que la fabrication de matériel non polluant, elle n'est pas sujette à des risques environnementaux.

Nos capteurs de radiologie numérique en remplaçant les films argentiques contribuent à la protection de l'environnement par la suppression des produits chimiques de développement.

En outre les patients reçoivent des doses de rayonnement amoindries grâce à la technologie numérique.

9. DELAIS DE PAIEMENT

Nous sommes amenés à vous donner, conformément à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

En ce qui concerne les dettes à l'égard des fournisseurs :

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2011 : 457.517 €
- ✓ Décomposition par date d'échéance :
 - A 30 jours : 142.997 €
 - De 30 à 45 jours : 66.266 €

Un avoir de 202.842 € pour reprise de marchandise nous a été fait au début de l'exercice en cours par un de nos fournisseurs et le solde de la facture dû lui a été réglé le 15.03.2012.

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2010 : 310.467 €
- ✓ Décomposition par date d'échéance :
 - A 30 jours : 266.383 €
 - De 30 à 45 jours : 44.084 €

En ce qui concerne les délais de paiement de nos clients, le règlement est généralement à entre 45 et 60 jours.

4 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

1. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de *l'article L.233.13 du code de commerce*, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant à ce jour :

- a) plus de 95 %, 90%, des 2/3, de la moitié, du tiers du capital ou des droits de vote : Néant
- b) plus de 30 % des droits de vote :
FINANCIERE YORK
 Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD
FINANCIERE LOUISA
 Siège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17^{ème}
- c) plus du quart du capital :
FINANCIERE YORK
 Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD
FINANCIERE LOUISA
 Siège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17^{ème}
- d) plus du cinquième, des trois vingtièmes, du dixième et du vingtième du capital ou des droits de vote : néant

2. opérations afférentes aux actions de la société

- a) Achat par la société de ses propres actions

Il n'existe à ce jour, aucune action auto-détenue.

- b) Opérations sur titres des dirigeants et des personnes qui lui sont liées

Conformément à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons qu'au titre de l'année civile 2011, les dirigeants de la société, les membres du conseil d'administration ont réalisé les opérations suivantes :

- M. Meyer OHNONA

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : 15.000
- Cours moyen de vente : 1.45 €

- FINANCIERE LOUISA

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : 55.000
- Cours moyen d'achat : 2.31

- M. Jacques SEBAG

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : néant

- FINANCIERE YORK

- Nombre d'actions achetées : 66.089
- Cours moyen d'achat : 1.71
- Nombre d'actions cédées : néant

- Mme Sylvie SEBAG

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : Néant

- Mme Christiane OHNONA

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : Néant

3. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique**1 – franchissement de seuil**

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant, immédiatement ou à terme, une fraction égale à 2,5 % du capital et / ou des droits de vote aux Assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, doit informer la société du nombre total de titres qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les Actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus chaque fois que la fraction du capital social et / ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées du droit de vote si cette privation est demandée par un ou plusieurs

Rapport financier 2011

actionnaires possédant ensemble ou séparément 5 % au moins du capital et / ou des droits de vote de la société, dans les conditions du Code de commerce.

2 – droit de vote

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées Générales d'Actionnaires. Chaque action donne droit, dans l'actif social, dans le boni de liquidation et dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.

Un droit de vote double est attribué, dans les conditions légales, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même Actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'un droit de vote double peuvent renoncer définitivement en tout ou partie, ou en vue de la prochaine assemblée générale, à leur droit de vote double, par une notification par courrier recommandé avec accusé de réception à la société, parvenue quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, la durée de détention des actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, se calcule à compter de l'inscription des nouvelles actions attribuées.

En cas de transfert d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de ces actions par ces derniers se calcule à compter du jour où elles sont entrées dans le patrimoine de celui qui les leur a transférées.

En cas de transfert de l'usufruit d'actions ayant un droit de vote double, le nu-propiétaire et l'usufruitier bénéficient chacun du droit de vote double dans les Assemblées auxquelles ils sont appelés à participer et ce, aussi longtemps que le nu-propiétaire ne change pas.

Toutefois, en cas de transfert de la nue-propiété ou de la nue-propiété et de l'usufruit d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de leurs droits par le nu-propiétaire et par l'usufruitier se calcule à compter du jour où ces droits sont entrés dans le patrimoine de celui qui a transféré la nue-propiété et / ou l'usufruit.

L'absorption de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Dans le cas où un Actionnaire détenant tant des actions à droit de vote double que des actions n'en bénéficiant pas, transfère des actions, il est réputé avoir transféré en premier des actions dépourvues du droit de vote double.

Ainsi, à titre d'exemple, un Actionnaire détenant 100 actions à droit de vote double et 50 actions à droit de vote simple qui cède 50 actions, vote à la plus prochaine Assemblée Générale avec 100 actions à droit de vote double.

3 – participation indirecte : Les sociétés Financière Louisa et Financière York sont détenues majoritairement par, respectivement, Monsieur OHNONA et Monsieur SEBAG.

4 – titre comportant des droits de contrôle spéciaux : néant

5 – pacte d'actionnaires : néant

6 – règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts : les statuts reprennent purement et simplement les dispositions légales et il n'existe pas de règlement intérieur.

7 – les accords conclus par la société qui peuvent prendre fin en cas de changement de contrôle de la société : pas de divulgation pour l'intérêt de la société.

4. évolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse de l'action de notre société au cours de l'année 2011 a été la suivante :

2011	Cours le plus haut En €	Cours le plus bas En €	Transactions Mensuelles en titres
Janvier	1.54	1.32	122.641
Février	1.52	1.35	100.174
Mars	1.44	1.27	125.549
Avril	1.70	1.42	333.245
Mai	3.00	1.79	1.864.335
Juin	2.87	2.11	1.246.579
Juillet	2.52	1.89	269.392
Août	2.52	1.68	211.307
Septembre	2.04	1.52	113.762
Octobre	1.95	1.54	94.023
Novembre	1.79	1.22	71.473
Décembre	1.63	1.23	159.695
<i>Source : Euronext – code Euronext : FR0000065765</i>			

Le cours de l'action VISIODENT au 30 décembre 2011 (dernier jour) est de 1.38 €

5. conseil d'administration et commissaires aux comptes

a) Les membres du conseil d'administrations sont :

- Monsieur Meyer OHNONA : Président directeur général et administrateur
- 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}
- Monsieur Jacques SEBAG : Directeur général délégué et administrateur
- 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Christiane OHNONA : administrateur
- 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}
- Madame Annie SEBAG : administrateur
- 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Sarah PEYRELEVADE :
- 11, rue Jules Valles - Paris/11^{ème}
- Madame Aurélie PITTON :
- 36, rue de Courcelles – Paris/8^{ème}
- Madame Brigitte RUTKOWSKI:
- 7, quai de la Pie à Saint Maur (94100)

Le mandat de ces administrateurs viendra à expiration avec l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

b) Les commissaires aux comptes sont :

Titulaire :

- La société FIDREX
14, rue de la Pépinière
758008 – PARIS
Son mandat viendra à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014

Suppléant :

- Monsieur Albert BENSADON
187, boulevard Bineau
92200 NEUILLY
Son mandat vient à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014

6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

FIDREX

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
14 rue de la Pépinière
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE VISIODENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VISIODENT SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note (a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 16 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes
FIDREX
Didier NATTAF
Associé

7. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES VERSE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Au cours de l'exercice 2011, la société VISIODENT a versé :

AUDIT	FIDREX Montant HT
- Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	15.000 €
- Missions accessoires	
AUTRES PRESTATIONS	
- Juridique, fiscal et social	
- Autres	
TOTAL	15.000

8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE

Ce document d'information annuel est établi conformément aux dispositions de l'article L.451-1-1 du Code Monétaire et financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et relatif aux informations publiées ou rendues publiques par la société au cours des douze derniers mois en France.

Les informations, les communiqués et documents publiés sur le site de VISIODENT sont accessibles à l'adresse Internet suivante : www.visiodent.com, rubrique « profil société – informations financières ».

La diffusion de l'information réglementée est assurée par un diffuseur professionnel (HUGIN), inscrit sur la liste publiée par l'AMF.

Les déclarations des opérations sur titres sont publiées sur le site de la société et sur celui de l'AMF accessibles à l'adresse Internet suivante : www.amf-France.org.

Les informations publiées sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) sont accessibles à l'adresse Internet suivante : <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Les avis publiés dans les journaux d'annonces légales peuvent être obtenus auprès de la société.

Les actes et documents déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bobigny peuvent être obtenus ou consultés auprès de cet organisme par le biais de son site Internet : <http://www.infogreffe.fr/>

DATE DE PUBLICATION	DOCUMENT	SUPPORT
INFORMATIONS LEGALES REGLEMENTEES		
20 avril 2011	Mise à disposition du rapport financier annuel	AMF-site visiodent
2 mai 2011	Mise à disposition de l'information trimestrielle (1 ^{er} trimestre 2011)	AMF et site Visiodent
11 Mai 2011	Avis de réunion valant avis de convocation	BALO n° 56 + site visiodent
6 juin 2011	Déclaration des droits de vote au 31 mai 2011	Site Visiodent
31 mai 2011	Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise	AMF – site Visiodent
31 mai 2011	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	AMF – site Visiodent
12 septembre 2011	Déclaration des droits de vote au 30 juin 2011	Site Visiodent
13 et 14 juin 2011	Convocation à l'assemblée générale dans journal d'annonces légales	Le quotidien juridique
05 juillet 2011	Déclaration des droits de vote au 30 juin 2011	Site Visiodent
juillet 2011	Dépôt des comptes sociaux et consolidés au greffe	tribunal de commerce de Bobigny
7 juillet 2011	Publication des droits de vote lors de l'assemblée générale	Le quotidien juridique
29 juillet 2011	Publication rapport des commissaires aux comptes sur les comptes au 31 décembre 2010	BALO n°
6 septembre 2011	Rapport financier semestriel au 30 juin 2011	AMF – site Visiodent
12 sept 2011	Déclaration des droits de vote au 31 juillet 2011	Site Visiodent
12 sept 2011	Déclaration des droits de vote au 31 aout 2011	Site Visiodent
28 octobre 2011	Chiffre d'affaires au 3 ^{ème} trimestre 2011 et chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2011	AMF VISIODENT
24 octobre 2011	Déclaration des droits de vote au 30 septembre 2011	Site Visiodent
14 nov 2011	Déclaration des droits de vote au 31 octobre 2011	Site Visiodent
17 décembre 2011	Déclaration des droits de vote au 30 novembre 2011	Site Visiodent
9 janvier 2012	Déclaration des droits de vote au 31 décembre 2011	Site Visiodent
7 février 2012	Déclaration des droits de vote au 31 janvier 2012	
23 février 2012	Chiffre d'affaires annuel	AMF-site Visiodent -
6 mars 2012	Déclaration des droits de vote au 29 février 2012	
COMMUNIQUES DE PRESSE - DIFFUSION		
Avril 2011	Mise à disposition du rapport financier annuel	Boursorama-Euronext
30 mai 2011	Avis de convocation assemblée générale ordinaire	La tribune -Euronext
31 mai 2011	Contrat avec la chine	Boursorama
1 ^{er} aout 2011	Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre	boursorama
28 octobre 2011	Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2011	Boursorama-Euronext
23 février 2012	Chiffre d'affaires 2011	Boursorama-Euronext

<i>DECLARATIONS DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS</i>		
12 mars 2011	Achat visiodent Financière York	AMF
9 Mai 2011	Achat visiodent Financière York	AMF
20 Juin 2011	Achat visiodent Financière York	AMF
19 juillet 2011	Achat visiodent Financière York	AMF
12 mars 2012	Achat visiodent Financière York	AMF
31 mai 2011	vente visiodent Financière Louisa	AMF
4 avril 2011	vente Par Monsieur OHNONA	AMF

9. PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice ressort à 154.680,68 €.

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

1) au poste « Autres Réserves » :	150.000,00 €
2) le solde au compte « Report à nouveau », soit :	4.680,68 €
total :	154.680,68 €

10. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

a) Conformément aux dispositions de *l'article L. 225-102-1, aliéna 1 du Code de Commerce*, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées par votre société, françaises ou étrangères :

- Monsieur Meyer OHNONA :
 - Rémunération par la société :
 - Fixe annuel : 173.784 € bruts pour 2011
 - Proportionnelle : 1 % du chiffre d'affaires: 68.983 € bruts dont le versement sera effectué en 2012
 - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d'affaire des produits RSV : 50.423 € dont 31.395 € versés en 2011
 - Avantages : prime assurance retraite : néant
 - A titre de transparence, il est précisé qu'une convention de prestations a été signée avec la société à responsabilité limitée FINANCIERE LOUISA, dont monsieur OHNONA est le dirigeant. A ce titre, il a été porté en charge 60.000 € sur l'exercice 2011.

- Monsieur Jacques SEBAG :
 - Rémunération par la société :
 - Fixe annuel : 173.784 € bruts pour 2011
 - Proportionnelle : 1 % du chiffre d'affaires: 68.983 € bruts dont 42.298 € versés en 2011
 - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d'affaire des produits RSV : 50.423 € dont 31.395 € versés en 2011
 - Avantages : prime assurance retraite : néant
 - A titre de transparence, il est précisé qu'une convention de prestations a été signée avec la société à responsabilité limitée FINANCIERE YORK, dont monsieur SEBAG est le dirigeant. A ce titre, il a été porté en charge 60.000 € sur l'exercice 2011.

- Madame Christiane OHNONA :
 - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 42.780 € bruts pour 2011
 - Avantages : néant

- Madame Annie SEBAG :
 - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 42.780 € bruts pour 2011
 - Avantages : Néant

- Mademoiselle Sarah PEYRELEVADE :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant

- Madame Aurélie PITTON :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant

- Madame Brigitte RUTKOWSKI :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant

- b) Les engagements de toutes natures pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci : En 2009, souscription à un contrat de retraite supplémentaire collectif permettant de se constituer, au moyen de cotisation, une retraite viagère payable à la mise en service de la retraite. Les taux de cotisation pour la catégorie de personnel affiliée (cadres dirigeants) sont : Tranche A du salaire : 20 %, Tranche B du salaire : 20 % , Tranche C du salaire : 20 %, Tranche D du salaire : 0 %. De plus souscription à un contrat de retraite sur-complémentaire mais aucune cotisation n'a été versées.